



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV139 St et Rég 13

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du
6 février 2025

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Barret Claude et Romojaro Mickaël

Début de la réunion : 10 h 30

Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide les ententes jeunes :

Catégorie U15 D1 :

- Charbuy Fleury/Chevannes

Catégorie U15 D3 :

- Charbuy Fleury 2/Chevannes 2

Fin de la réunion : 10 h 45.

Le Président
Sabatier Patrick

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*